



Informations sur les agents pathogènes chez l'homme

Qu'est-ce que la tuberculose ?

La tuberculose est due à des bactéries. Les agents pathogènes colonisent notamment les poumons et déclenchent, en premier, entre autres une toux, mais peuvent également coloniser d'autres organes et provoquer des maladies graves. Dans la plupart des cas, la maladie ne se déclenche cependant pas. En Allemagne, le nombre de cas de tuberculose a constamment diminué au cours des dernières décennies. Cela est dû à de meilleures conditions de vie et à un traitement efficace de la maladie. Depuis 2009, le nombre de cas signalés par an a cependant à peine diminué. Les chiffres ont même augmenté considérablement pour la première fois en 2015. Ce changement est dû aux mouvements migratoires et au vieillissement de la population.

Dans le monde entier, de plus en plus de bactéries de tuberculose se montrent résistantes aux principaux traitements médicamenteux. Les agents pathogènes résistants provoquent des maladies plus difficiles à soigner et souvent longtemps contagieuses.

Comment la tuberculose se transmet-elle ?

D'homme à homme

En règle générale, la tuberculose se transmet d'homme à homme.

Lors d'une tuberculose pulmonaire virulente, le patient expectore les agents pathogènes en toussant ou éternuant. De fines gouttelettes (aérosols) se propagent alors dans l'air et peuvent être inspirées par les personnes alentour. La tuberculose n'est pas très contagieuse. La contamination dépend notamment de la durée et de l'intensité du contact avec le patient et de sa propension à se contaminer.

La tuberculose qui atteint les organes autres que les voies respiratoires, telles que les os, les articulations ou les ganglions lymphatiques, n'est généralement pas contagieuse.

Par la nourriture

En Europe centrale, la maladie ne se propage pas par les aliments tels que le lait cru, puisque la tuberculose bovine est pratiquement endiguée dans nos contrées.

Quels sont les symptômes de la maladie ?

Atteinte des poumons (cas les plus fréquents)

La maladie s'annonce par des symptômes atypiques tels que grande fatigue et épuisement. Le patient peut également avoir de la fièvre, un manque d'appétit et une perte de poids involontaire ainsi que des sueurs nocturnes. Les symptômes typiques sont également une toux persistante, avec parfois des expectorations sanglantes et une respiration douloureuse.

Atteinte d'autres organes (plus rare)

Si les bactéries se répandent dans l'organisme par les vaisseaux sanguins ou lymphatiques, la maladie peut toucher d'autres organes, tels que les ganglions, la plèvre, les reins ou les voies urinaires. Il arrive, dans de très rares cas, que la maladie atteigne les os, les articulations, la colonne vertébrale, le système digestif ou le système nerveux central.

Tuberculose miliaire et méningite (extrêmement rare)

Une forme très rare mais très crainte est la tuberculose miliaire, qui atteint plusieurs organes et la méningite tuberculeuse. Les nouveau-nés, les enfants en bas âge et les personnes souffrant d'une déficience immunitaire sont particulièrement sensibles.

En règle générale, si la maladie est détectée à temps et soignée correctement, elle se déroulera sans complications.

Quand la maladie se déclare-t-elle et combien de temps est-elle contagieuse ?

L'infection se détecte généralement 6 à 8 semaines après contamination. Cela ne signifie cependant pas que l'on est alors malade, mais que le système immunitaire lutte contre les agents pathogènes. Seuls 5 à 10 % des adolescents et des adultes tombent malades après contamination. Chez les jeunes enfants et chez les personnes souffrant d'une déficience immunitaire, ce sont 20 à 40 %. Après contamination avec les agents pathogènes, il y a trois scénarios possibles :

1. Dans la plupart des cas, la maladie ne se déclare pas, car le système immunitaire suffit à combattre ou neutraliser les agents pathogènes.

Informations sur les agents pathogènes chez l'homme

Quand la maladie se déclare-t-elle et combien de temps est-elle contagieuse ?

2. Les agents pathogènes stagnent dans l'organisme. Si le système immunitaire s'affaiblit, la maladie peut ne se déclarer qu'au bout de plusieurs années voire décennies. Les enfants contaminés déclarent plus fréquemment la maladie, souvent au cours de la première année suivant la contamination. Les enfants malades ne présentent souvent aucun symptôme typique et on ne remarque la maladie que par un développement plus lent du patient.

3. La maladie se déclare.

Les patients ayant une tuberculose pulmonaire sont contagieux tant qu'il est possible de détecter dans les expectorations des agents pathogènes capables de se multiplier. Avec un traitement médicamenteux efficace, les patients ne sont généralement plus contagieux au bout de 2 à 3 semaines.

Qui est particulièrement vulnérable ?

Les personnes en contact étroit avec les patients ayant une tuberculose pulmonaire ouverte sont particulièrement vulnérables ainsi que les personnes souffrant d'une déficience immunitaire telle qu'une infection VIH ou prenant des médicaments affaiblissant le système immunitaire, ainsi que les diabétiques et les personnes alcooliques, les jeunes enfants, ainsi que les personnes toxicodépendantes et les personnes sans domicile fixe, puisque celles-ci ne s'alimentent pas correctement et ne vivent pas dans de bonnes conditions hygiéniques.

Que faire en cas de contamination ?

- ▶ La tuberculose est soumise aux directives de la loi de protection contre les infections. L'administration de santé responsable mettra en place toutes les mesures nécessaires pour éviter la propagation de la maladie.
- ▶ Les personnes malades expectorant des agents pathogènes de tuberculose sont isolées tant qu'elles sont contagieuses. En général, ces personnes sont hospitalisées ou consignées à leur domicile avec l'accord de l'administration de santé.
- ▶ La tuberculose est traitée par une combinaison de médicaments dont l'efficacité ne tient qu'à la combinaison. Pour être efficace, le traitement doit durer plusieurs mois. Il permet alors de venir à bout de la maladie. Un traitement incomplet ou trop court risque de rendre les agents pathogènes plus résistants, donc insensibles aux médicaments.

Comment me protéger ?

- ▶ En cas de toux qui dure plus de trois semaines, consultez un médecin. En cas de toux sanglante, consultez immédiatement votre médecin. Plus la tuberculose est décelée tôt, plus elle sera facile à soigner et à traiter.
- ▶ Suivez absolument les mesures d'hygiène de l'administration qui vous traite.
- ▶ Nous recommandons un traitement préventif en cas d'infection suite à un contact avec des personnes malades. Il peut en effet prévenir le déclenchement de la maladie. De par leur grande sensibilité et un plus grand risque d'infection, il est recommandé pour les enfants en bas âge de proposer un traitement préventif juste après le contact, même s'ils ne présentent pas de symptômes de la maladie. Cela peut permettre de prévenir l'infection. C'est le médecin qui prescrit le traitement.

Important : Le vaccin contre la tuberculose n'est plus recommandé en Allemagne depuis 1998.

Où puis-je m'informer ?

L'administration de santé locale se tient à votre disposition pour toute question. La tuberculose étant une maladie devant être déclarée, elle vous fournira des informations sur la situation actuelle et dispose d'une grande expérience en la matière. Vous trouverez des informations sur cette maladie sur le site web de l'Institut Robert Koch (www.rki.de/tuberculose) et sur le site du Comité central allemand de lutte contre la tuberculose (www.dzk-tuberculose.de). Vous trouverez des informations sur la protection contre les infections sur la page du Centre fédéral pour l'éducation à la santé, Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung (www.infektionsschutz.de).



STEMPEL

Éditeur :

Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, Cologne.
Tous droits réservés.

Rédigé en collaboration avec le Bundesverband der Ärztinnen und Ärzte des Öffentlichen Gesundheitsdienstes e.V. (fédération allemande des médecins de la santé publique) et avec l'approbation de l'Institut Robert Koch.

Ces informations publiques peuvent être consultées et téléchargées gratuitement sur le site web www.infektionsschutz.de.

